

Entre Nous



www.pezou.fr

C'est la rentrée!



Édito

Déjà la rentrée et nous n'aurons même pas eu le plaisir de profiter de l'été, la météo a fait des caprices...

Les gros travaux sont finis et nous mettons tout en œuvre pour récupérer le retard que les contraintes phytosanitaires nous ont fait prendre. Les tests des différents produits nous ont permis de sélectionner le produit nécessaire au désherbage de nos trottoirs.

Notre commune va voir le passage des motards des Roues de l'Amitié (23 septembre) pendant que l'UNCAFN nous organise une expo sur les années 1900. Ce sera ensuite un hommage à Schubert (par des membres de l'orchestre de l'Opéra de Paris) à l'église (30 septembre).

Nous accueillerons le 7 octobre prochain les nouveaux habitants (depuis septembre 2016). C'est un moment privilégié qui permettra de se connaître et de les informer sur la vie de la commune et de ses associations.

Octobre verra la bourse aux jouets, le repas des aînés etc... et tous ces événements, et d'autres vous sont rappelés page 4. A noter le retour du Téléthon auquel j'invite le plus grand nombre.



C'est sur ces quelques mots que je vous souhaite à tous une excellente rentrée.

Votre maire, Pierre Solon

Rentrée scolaire



Un nouveau logo pour notre école

Fruit d'un concours de dessin des élèves de CM1 et CM2, inspiré du nom de celle-ci (La Loirelle) il représente le Loir et une hirondelle. Il servira à personnaliser toutes sortes d'objets mis en vente par l'association des parents d'élèves au profit de la coopérative scolaire.

Au revoir Florence

Florence HUT s'est éteinte en juin. Depuis le 1er septembre 1995, pour tous les enfants qui sont venus à l'école à Pezou, elle était celle qui les accueillait en groupe une fois par semaine à la bibliothèque, celle qui leur prêtait des livres et qui aura fait aimer la lecture à bon nombre d'entre eux, celle qui les accueillait à la garderie, le matin et/ou le soir pour bien commencer ou finir la journée.



Les services périscolaires

comprennent le transport, la cantine et la garderie.

L'autorité compétente en matière de transports est la Région depuis le 1er septembre. Malgré tout, les règles de financement du service ont été conservées : ce n'est pas l'usager qui paie le service mais... le contribuable. La région prend en charge 95% des dépenses pour les arrêts situés à plus de 3 km de l'école. Le reste est à la charge du syndicat scolaire financé par les 5 communes qui le composent.

De même, pour la cantine et la garderie, le syndicat scolaire prend en charge la différence entre le coût de revient et les contributions des familles.

Pour Pezou, en 2017, la commune a versé au syndicat scolaire 171 000€ pour 97 enfants dont 78 scolarisés à la Loirelle ce qui représente 1762 € par enfant. Nous payons donc pour 19 enfants qui ne sont pas scolarisés à La Loirelle.

Cette somme sert à payer aussi bien les investissements qui permettent aux enfants d'étudier dans des conditions confortables à tout point de vue que les dépenses de fonctionnement : entretien du patrimoine, fournitures scolaires, matériels, le personnel et services périscolaires non pris en charge par les parents.

Le président du SIVOS, Pierre Solon

Sommaire du n°13

- P 1 : Edito - Rentrée scolaire - Du nouveau chez Cocci
- P 2 : le PCS - la Salle Multisports - appel citoyen - Bibliothèque
- P 3 : La fin d'année du CCAS
- P 4 : Adrien Franchet - Dates à retenir pour l'automne

Du nouveau chez

CocciMarket



Pour la satisfaction de sa clientèle, le Coccimarket, épicerie de proximité à Pezou se diversifie.

Entre autre, le rayon boucherie de votre boutique rouvre entièrement avec de la viande locale, tel que le bœuf qui provient des abattoirs de Vendôme et le porc de Coudray du Perche.

Vous pourrez également découvrir nos saucisses, chipolatas, merguez et chair à saucisses, le tout fait maison.

Très bientôt vous pourrez également venir déguster des poulets rôtis bien chauds, grâce à l'achat récent d'une rôtissoire.

Découvrez également un large choix de fruits et légumes de saison, pour la plupart d'origine France.

Nous développons également notre service « livraison à domicile », sans minimum d'achat, dans un rayon de 6 km autour de Pezou. Prévenir de préférence la veille pour le lendemain. (règlement par tout moyen sauf carte bancaire).

Les horaires d'ouverture sont

- du mardi au samedi, de 8h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h30
- le dimanche de 8h30 à 12h30

Fermeture le lundi.
☎ 02 54 23 68 19.



Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Le PCS regroupe l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population en cas de survenance d'une catastrophe majeure, d'un phénomène climatique ou de tout autre événement de sécurité civile.

A Pezou, les risques naturels sont bien sûr les inondations mais aussi les éboulements de cavités (caves) et les coulées de boues puisque le bourg se trouve dans une vallée bordée de collines boisées sur terrain argileux. Nous avons également des risques technologiques avec la présence du silo et du gazoduc.

Rappelons que les zones inondables se situent à Fontaine aux Grouais, dans le bourg au bas de la Secrétainerie, à la Grenouille et à Fortunas, rue du Moulin. Toutes les constructions en bordure de Loir sont concernées.

Agnès Fradet

Salle multisports

L'été a été studieux dans ce domaine. Nous avons procédé à une estimation plus fine du projet après avoir arrêté définitivement les lignes de celui-ci :

⇒ Nous avons dû agrandir la largeur de la salle pour faire entrer 3 terrains de badminton.

⇒ Nous avons allongé la même salle pour permettre un stockage intérieur. Le choix initial n'ayant pas répondu à notre questionnement sur la condensation.

Nous avons choisi de proposer un habillage extérieur en acier Corten. Ce matériau à l'aspect d'acier rouillé offre résistance aux conditions atmosphériques. Il est très utilisé pour les ouvrages d'art. Le surcoût de l'agrandissement de la salle nous a fait revoir notre copie « bardage ».

Après recherche et test, nous avons proposé plusieurs parements possibles aux membres du conseil municipal. Le choix s'est finalement porté sur un habillage de tôles peintes dont la caractéristique est un changement de teinte selon l'inclinaison du soleil. Nous aurons ainsi un bâtiment qui changera d'aspect en fonction de l'heure de la journée. Son coût reste contenu dans notre budget.



Quelle suite ?

Le 10 août le permis de construire a été déposé. Les architectes des bâtiments de France ont donné un avis favorable à l'implantation. Nous attendons l'avis des commissions de sécurité. C'est seulement après ces avis que nous pourrions commencer le chantier.

Pendant ce temps, nous préparons l'appel d'offres pour que les entreprises puissent concourir à l'attribution des lots de ce chantier.

Pour l'instant, le calendrier que nous pensons pouvoir tenir est le suivant dépendant du permis de construire :

Octobre : appels d'offres

Novembre : choix des entreprises

Décembre : ajustements selon retour du PC

Janvier : début des travaux

Pierre Solon

Petit rappel citoyen

Cas des poubelles domestiques

Les déchets devront être présentés au point de collecte par les usagers et doivent être déposés en bordure de trottoirs, les poignées dirigées vers la chaussée. Ils sont disposés sur le domaine public et ne doivent pas entraver la circulation des piétons et véhicules. En l'absence de trottoirs, ils seront placés sur un sol goudronné ou bétonné, en limite de chaussée, à un emplacement ne gênant pas la circulation. Ils devront être sortis la veille au soir. Ils seront rentrés le plus tôt possible après le passage du camion de collecte. En aucun cas, ils devront rester plus de 24 heures après le jour de collecte. (extrait du règlement intérieur de Valdem consultable sur le site pezou.fr)



Ne rien jeter sur la voie publique, il y a des poubelles pour ça....

Concernant la propreté de nos trottoirs et de nos espaces verts

Ramasser les déjections de notre compagnon est un geste civique de savoir-vivre qui permet de maintenir notre commune propre et accueillante, mais certains propriétaires ne respectent pas toujours les consignes d'hygiène et de sécurité publiques ! (voir Article R633-6 du code pénal). Equipez-vous de sachets pour déjections canines et jetez-les dans les poubelles ordinaires.



Agnès Fradet

Bibliothèque Municipale

C'est la rentrée aussi pour la bibliothèque de Pezou. Nous avons le plaisir de vous accueillir depuis le samedi 2 septembre 2017 de 10H à 12H. Les permanences reprennent normalement. Nous attirons votre attention sur le **changement d'horaire du lundi qui est depuis le 4 septembre de 18H à 19H**. Nous avons fait l'acquisition de 25 livres au mois de juin. N'hésitez pas à venir les découvrir. Le point d'accès à Internet est ouvert à ces mêmes horaires.



Pour pouvoir tenir toutes nos permanences, nous avons besoin de bénévoles. Aussi, si vous aimez lire et partager votre passion de la lecture, venez nous rejoindre. Plus nous serons nombreux, plus la fréquence des permanences de chacun sera légère.

Michelle Daguet, adjointe déléguée

Prochaines vacances scolaires
Vacances de la Toussaint
du 20 octobre après les cours
au 6 novembre au matin

La fin d'année du CCAS

Invitations

Repas des Aînés

Le 14 octobre 2017 à 12H30, le Centre Communal d'Action Sociale de Pezou invite gratuitement les habitants de Pezou âgés de 68 ans et plus à se régaler autour d'un bon repas

Bruno BLIN Traiteur

Votre traiteur conseil dans le Vendômois



préparé par M. Bruno BLIN de l'Escale Montoirienne.

L'Escale Montoirienne



L'animation sera orchestrée par « Naty Nais » de l'Association « Les Baladins de l'Arc en Ciel » située à Josnes pour des Chansons du siècle dernier.

Les amis et la famille des ayants-droits pourront également s'inscrire moyennant une participation financière de 36 €.

C'est un moment très attendu qui est particulièrement chaleureux, un temps de pause pour se rencontrer, échanger et partager un repas festif.

Comme tous les ans, les personnes qui souhaitent être transportées à cette occasion devront le faire savoir au moment de l'inscription.

Si vous n'avez pas reçu d'invitation et que vous remplissez les conditions d'âge et de domicile, n'hésitez pas à vous manifester auprès de la mairie avant le 30 septembre.

Michelle Daguet, Vice-présidente du CCAS



**Repas des Aînés
le 14 octobre**

Noël des Petits Pezoviens

Un rendez-vous incontournable pour cette fin d'année 2017, **le 3 décembre à partir de 13H30 à la salle Paul Martinet.**

Les membres du CCAS et le Comité des fêtes ANOUE invitent les Petits Pezoviens de 0 à 10 ans accompagnés de leurs parents à partager un moment de détente et de rire afin de fêter Noël ensemble autour d'un spectacle de jonglage, magie, chiens et chats dressés présenté par les WELDENS.

Spectacle de Noël

le 3 décembre



Les enfants auront le loisir de découvrir le gros bonhomme de Noël avec sa barbe blanche. Il se peut qu'il apporte ce jour-là quelques friandises pour les gourmands. Les enfants pourront aussi, savourer un délicieux goûter pendant que leurs parents dégusteront le verre de l'amitié. Avant le spectacle, si la météo le permet, la calèche sillonnera les rues de Pezou pour vous proposer une promenade enchanteresse au bon goût d'antan.

Si vous n'avez pas reçu d'invitation pour votre enfant, alors qu'il remplit les conditions d'âge, avant le 15 novembre, merci de vous manifester en mairie avec votre livret de famille **avant le 30 novembre.**



Michelle Daguet,
Vice-Présidente
du CCAS

Adrien Franchet, vous connaissez ?



A. Franchet

Honnêtement, nous n'en avons jamais entendu parler jusqu'à un appel téléphonique d'une dame nous demandant si nous connaissions l'adresse de sa maison natale. Elle nous apprenait alors qu'Adrien Franchet, né à Pezou le 19 avril 1834 était particulièrement connu du monde des botanistes du Museum d'Histoire Naturelle de Paris.

Des missionnaires français qui furent parmi les premiers explorateurs en Chine, expédièrent toutes sortes de choses (animaux, minéraux et plantes)

au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris. Adrien Franchet, notre fameux taxonomiste examina, étudia et classa, selon l'I.P.N.I. (International Plant Names Index) 3871 espèces dont 172 rhododendrons. 141 espèces végétales portent son nom. Il est aussi l'auteur de nombreux ouvrages, certains en latin, dont un sur la flore du Loir-et-Cher.

Depuis 2011, un rhododendron a été baptisé en son honneur.



Il existe aussi le chêne de Franchet (*Quercus franchetii*).



Chêne originaire de Chine (Sichuan et Yunnan), du nord de la Thaïlande et du Vietnam, il pousse à une altitude comprise entre 800 et 2600 mètres. Sa hauteur varie entre 6 et 15 m de haut. Ce petit arbre a pour principaux intérêts son feuillage persistant, son débourrement argenté ainsi que la couleur de ses glands qui sont argentés avant leur maturité.

Sur une idée de Sylvie Bransolle

Téléthon Sainte Barbe Loto

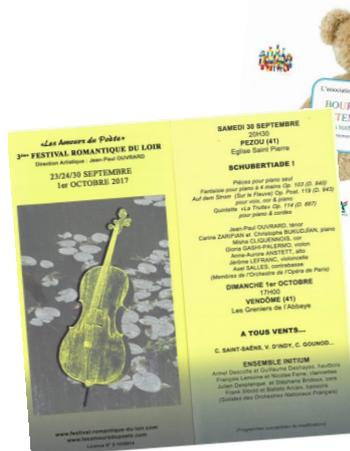
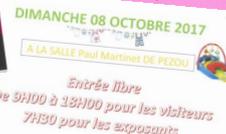
Expositions Théâtre Conférence

Dates à retenir

Liste non exhaustive de manifestations et temps forts. Retrouvez l'agenda sur le site www.pezou.fr



22 au 26 septembre 14h à 18h	Expo « Loir-et-Cher 1900 » organisée par les UNCAFN Ancien presbytère
23 et 24 septembre	Concentre motos des Roues de l'Amitié Clos des Îlots
27 septembre 9h 12h	Atelier Sécurité Routière Salle Paul Martinet
30 septembre 20h30	3ème Festival Romantique du Loir Eglise Saint Pierre
8 octobre 9h à 18h	Bourses aux jouets du RDV des Doudous Salle Paul Martinet
14 octobre 12h30	Repas des Aînés Salle Paul Martinet
Jusqu'au 31 octobre	Expo de l'été « En Chemin... » Place de l'Eglise
11 novembre	Cérémonie commémorative Monument aux Morts
18 novembre 20h	Loto de l'APE les 5 Villages Salle Paul Martinet
25 novembre	Repas de la Sainte Barbe Salle Paul Martinet
2 décembre	Marche d'Ensemble et Solidaires pour le Téléthon RDV Salle Paul Martinet
3 décembre 15h	Noël des Petits Pezoviens Salle Paul Martinet
9 décembre	Théâtre d'ensemble et Solidaire Salle Paul Martinet



11 novembre